

29.04.2018 - 08:30 Uhr

## Nouvelle enquête de gfs.bern: l'opinion de la population sur les accords bilatéraux est redevenue plus positive, elle en voit mieux les avantages économiques

Bâle (ots) -

Une enquête représentative de gfs.bern sur mandat d'Interpharma sur la politique européenne montre que les électeurs suisses ont à nouveau plus nettement conscience des avantages économiques des accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). En particulier l'accès au marché intérieur de l'UE et aux programmes de formation et de recherche est considéré comme important. Inversement, l'initiative populaire lancée par l'UDC pour dénoncer l'accord sur la libre-circulation des personnes reste nettement minoritaire.

Près de la moitié des exportations des entreprises pharmaceutiques suisses vont vers des pays de l'UE. L'UE est ainsi, et de loin, le principal marché d'exportation. Pour l'industrie pharmaceutique suisse, principale branche d'exportation, des relations stables avec l'UE sont donc décisives. Dans ce contexte, Interpharma a fait réaliser par gfs.bern une enquête approfondie sur la politique européenne auprès de 2 500 électrices et électeurs. Il s'agit de la cinquième enquête de cette série depuis février 2015. Comme pour les quatre enquêtes précédentes, 80% des participant-e-s ont été interrogé-e-s sur leur téléphone fixe et 20% sur leur mobile.

En résumé, les principaux résultats de cette enquête représentative sont les suivants:

1. 49% des personnes interrogées voient dans les accords bilatéraux uniquement ou plutôt des avantages. Cette part est restée stable depuis l'enquête précédente de février 2017. En revanche, la part de ceux qui voient surtout des inconvénients dans les accords bilatéraux a diminué, passant de 25% en février 2017 à 18% dans la vague d'enquête actuelle. La part de ceux voyant dans les accords bilatéraux à la fois des avantages et des inconvénients a elle aussi augmenté (de 19% à 28%).
2. Les avantages économiques des accords UE sont encore plus souvent considérés comme importants qu'en février 2017: 87% des électeurs sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle les accords bilatéraux assurent à la Suisse l'accès au principal marché d'exportation. En février 2017, cette part était encore de 75%. L'affirmation selon laquelle les accords bilatéraux assurent à la Suisse l'accès aux programmes de formation et de recherche de l'UE est approuvée par 83% des personnes interrogées, contre 75% lors de l'enquête précédente. De même, la majorité est d'accord pour dire que la Suisse a besoin de main d'oeuvre spécialisée étrangère (67%) et que les accords bilatéraux contribuent à la prospérité de la Suisse (59%).
3. Inversement, les arguments contre les accords bilatéraux sont nettement en recul par rapport à l'enquête précédente: il n'y a plus qu'une minorité de 44% qui se déclare entièrement ou plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'immigration fait monter les prix des locations et de l'immobilier, contre 57% lors de l'enquête précédente. L'opinion que la Suisse a perdu le contrôle de l'immigration est également en net recul (36% d'approbation contre 50% en février 2017).
4. Dans le même esprit, les avis favorables aux accords bilatéraux sont en hausse: si une votation populaire avait lieu à ce sujet, 82% des électeurs disent qu'ils seraient certainement ou plutôt pour la poursuite de la collaboration avec l'UE sur la base des accords bilatéraux actuels. En février 2017, ils étaient 78%. D'autres scénarios de politique européenne tels qu'une adhésion à l'espace économique européen (EEE, 45% pour), une dénonciation des accords bilatéraux et une renégociation (34% pour), une position solitaire de la Suisse sans accords bilatéraux (18% pour) et une adhésion à l'UE (13% pour) ne sont en revanche toujours pas majoritaires. À l'exception d'une adhésion à l'EEE, le soutien à ces propositions a en partie nettement reculé depuis la dernière enquête, en particulier de 10 points dans le cas de la dénonciation des accords bilatéraux.
5. Pour ce qui est de l'accord d'accès au marché, actuellement en cours de négociations pour cinq accords bilatéraux, et de la question qui y est liée d'un processus d'adaptation du droit aux nouvelles normes (techniques), il y a surtout une variante majoritaire: 68% des électrices et électeurs sont certainement ou plutôt favorables à un processus dans lequel l'adaptation aux nouvelles normes n'est pas automatique, mais contraignant aussi bien pour la Suisse que pour l'UE, de manière à garantir l'accès mutuel au marché. Inversement, une adaptation automatique est certainement ou plutôt rejetée par 65% des électrices et électeurs.
6. 85% sont d'avis qu'il faut un processus d'arbitrage des litiges pour les accords bilatéraux actuels. Une majorité de 54% est d'accord pour procéder par le biais d'un tribunal arbitral commun si le comité mixte ne parvient pas à un accord. L'élimination des différends par les comités mixtes, comme c'est le cas actuellement, est la meilleure solution pour 35% des personnes interrogées.
7. L'initiative populaire lancée par l'UDC en janvier pour dénoncer l'accord sur la libre-circulation des personnes, déjà minoritaire, perd encore en approbation: 27% seulement des électrices et électeurs se déclarant sûr-e-s de participer à un tel scrutin sont certainement ou plutôt pour l'initiative, 61% sont certainement ou plutôt contre. Lors de la dernière enquête en février 2017, cette initiative recueillait encore 34% d'avis favorables.
8. La situation est moins claire au sujet de l'«initiative pour l'autodétermination»: 43% des personnes prêtes à participer au scrutin se déclarent certainement ou plutôt pour, 45% contre. Tandis que la part de «oui» est restée stable depuis février 2017, la part de «non» a diminué de 5 points.

Ces résultats ainsi que d'autres de l'enquête actuelle de gfs.bern sont disponibles dans le rapport en bref et les graphiques de

cette vaste étude représentative.

Contact:

Sara Käch, responsable de la communication  
Portable 079 208 16 33, sara.kaech@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100814991> abgerufen werden.